



STATIONNEMENT

Les règles de stationnement à la Ville Jouha et Ville Hellio

Le stationnement alterné a été organisé en 2022 à la Ville Jouha et à la Ville Hellio, avec des aménagements dans certaines rues quand cela était nécessaire.

Publié le 04 mai 2023

5 rencontres sur le terrain en présence d'élus et de techniciens référents ont fait émerger des adaptations pour prendre en compte les particularités du quartier, enclavé et très proche du centre ville avec une forte demande de stationnement.

6 rues ont été mises en sens unique afin de permettre un stationnement bilatéral malgré le faible gabarit de la chaussée.

10 rues à double sens de circulation ont vu leur stationnement être autorisé bilatéralement avec pose d'une signalétique.

10 rues à double sens de circulation ont vu leur stationnement unilatéral fixé

tantôt d'un côté, tantôt de l'autre pour des raisons d'optimisation et pour limiter la vitesse excessive.